

## **Gestion des cas de COVID-19 dans les universités : ce que les établissements d'enseignement supérieur doivent savoir**

Les universités et établissements d'enseignement supérieur peuvent aider à prévenir la propagation du COVID-19 chez les étudiants, le corps professoral et le personnel. Les recommandations des Centres pour le contrôle et la prévention des maladies (Centers for Disease Control and Prevention, CDC) pour les universités et les établissements d'enseignement supérieur peuvent être consultées dans [Directives pour les établissements d'enseignement supérieur \(Institutions of Higher Education, IHE\)](#).

**Toutes les personnes âgées de 12 ans et plus sont éligibles à la vaccination contre le COVID-19.** Les vaccins sont la meilleure protection dont nous disposons contre le COVID-19. Les universités et établissements d'enseignement supérieur peuvent jouer un rôle essentiel pour encourager la vaccination et augmenter le taux de vaccination chez les étudiants, le corps professoral et le personnel. Pour en savoir plus sur les vaccins contre le COVID-19, rendez-vous sur [nyc.gov/covidvaccine](https://nyc.gov/covidvaccine). Pour trouver un centre de vaccination, rendez-vous sur [vaccinefinder.nyc.gov](https://vaccinefinder.nyc.gov) ou appelez le 877 829 4692. De nombreux centres, notamment tous les centres municipaux, n'exigent plus de rendez-vous.

Pour des informations, directives et ressources sur le COVID-19, consultez [nyc.gov/health/coronavirus](https://nyc.gov/health/coronavirus).

Tous les administrateurs, le personnel, les étudiants et les visiteurs doivent continuer à suivre les mesures de prévention essentielles contre le COVID-19:

- **Restez chez vous si vous êtes malade ou avez été récemment exposé(e) au COVID-19 :** ne sortez que pour vous faire tester pour le COVID-19, obtenir des soins médicaux ou effectuer des achats de première nécessité.
- **Maintenez une distance physique :** si vous n'êtes pas vacciné(e), gardez une distance minimale de 6 pieds avec les autres.
- **Gardez vos mains propres :** lavez-vous souvent les mains avec de l'eau et du savon. Utilisez un désinfectant pour les mains à base d'alcool si vous n'avez pas accès à de l'eau et du savon.
- **Portez un masque facial bien ajusté :** lorsque vous portez un masque facial, vous protégez les personnes autour de vous au cas où vous seriez infecté(e) sans le savoir. Un masque facial peut également vous aider à vous protéger contre une infection. Pour en savoir plus, consultez [Masques faciaux : informations élémentaires](#).

### **Questions fréquemment posées**

**Mon université ou établissement d'enseignement supérieur doit-elle/il mettre en œuvre des tests de dépistage initiaux ou réguliers pour le COVID-19 pour les étudiants et le personnel?**

L'État de New York (NYS) n'exige pas que les étudiants et le personnel soient soumis à des tests de dépistage initiaux (avant l'entrée) ou réguliers. Pour des informations sur les tests de dépistage du COVID-19, consultez [Dépistage du COVID-19 :foire aux questions](#). Pour trouver un site de dépistage dans la ville de New York (NYC), consultez [nyc.gov/covidtest](http://nyc.gov/covidtest). De nombreux sites proposent des tests gratuits.

### **Est-ce que Key to NYC s'applique aux universités et établissements d'enseignement supérieur ?**

Oui, les exigences de [Key to NYC](#) s'appliquent aux salles de sport et centres de remise en forme des établissements d'enseignement supérieur, ainsi qu'aux lieux de restauration situés au sein de ces établissements. Des ressources pour une mise en œuvre équitable de Key to NYC sont disponibles en ligne. Consultez « [Guidance for Businesses on Equitable Implementation of Key to NYC](#) » (Directives pour les entreprises pour une mise en œuvre équitable de Key to NYC) et « [Guidance for Customers and Employees on Equitable Implementation of Key to NYC](#) » (Directives pour les clients et les employés pour une mise en œuvre équitable de Key to NYC). Pour de plus amples informations sur Key to NYC, rendez-vous sur « [Frequently Asked Questions – Key to NYC: Requiring COVID-19 Vaccination for Indoor Entertainment, Recreation, Dining and Fitness Settings](#) » (Foire aux questions – Key to NYC : Exigence de vaccination contre le COVID-19 dans les lieux de divertissements et de loisirs fermés, les restaurants offrant des tables en intérieur et les salles de sport).

### **Comment puis-je savoir s'il y a un cas de COVID-19 confirmé dans mon université ou mon établissement d'enseignement supérieur ?**

Les universités et établissements d'enseignement supérieur dotés de programmes de dépistage peuvent être les premiers à savoir qu'un étudiant, un membre du corps professoral ou du personnel est confirmé positif au COVID-19. Les membres de notre communauté doivent être encouragés à signaler les résultats des tests de dépistage du COVID-19 aux autorités scolaires. Le département de la Santé et de l'Hygiène mentale de NYC (département de la Santé de NYC) contactera les universités et établissements d'enseignement supérieur si des clusters de cas sont détectés.

### **Quelles mesures dois-je prendre si j'apprends qu'un étudiant ou un membre du personnel dans mon université ou établissement d'enseignement supérieur a le COVID-19 ?**

Si une personne de votre université ou établissement d'enseignement supérieur a le COVID-19 (test de diagnostic positif), les mesures suivantes doivent être prises :

- Obtenir confirmation que la personne a réalisé un test de diagnostic positif au virus (un test moléculaire tel qu'un test PCR ou antigénique) et **non** un test d'anticorps (consultez [Dépistage du COVID-19 :foire aux questions](#) pour de plus amples renseignements)
  - S'assurer qu'elle comprend comment s'isoler en toute sécurité à la maison et à quel moment elle pourra retourner au travail (voir [Que faire si vous êtes atteint\(e\) du COVID-19](#) et [COVID-19 : comprendre la quarantaine et l'isolement](#). Aider les étudiants qui vivent sur le campus à s'isoler, comme décrit [ci-dessous](#). La personne doit s'isoler si elle est testée positive au COVID-19, qu'elle ait des symptômes ou non, même si elle est entièrement vaccinée. Nous vous

recommandons également de fournir des informations sur la façon d'accéder aux ressources et de recevoir un congé payé, le cas échéant (voir l'[Annexe : Ressources](#)).

- Déterminer si la personne était présente dans l'établissement pendant sa [période infectieuse](#), exposant potentiellement d'autres personnes au COVID-19.
- Si elle était présente dans l'établissement pendant sa période infectieuse, identifier toutes les personnes qui étaient en [contact étroit](#) avec la personne atteinte du COVID-19 pendant sa période infectieuse.
- Exclure tous les contacts étroits de l'établissement (à moins qu'ils ne satisfassent à une exception de mise en quarantaine, comme décrit [ci-dessous](#)) et les informer qu'ils doivent rester chez eux et [séparés des autres](#) (y compris des membres de leur foyer) pendant 10 jours à compter de la date de leur dernière exposition. Ils doivent continuer à se surveiller afin de détecter une fièvre ou d'autres symptômes liés au COVID-19 durant une période de quatre jours après la fin de la quarantaine. Si des symptômes apparaissent, ils doivent s'isoler, contacter leur prestataire de soins de santé et se faire tester pour le COVID-19. Pour de plus amples renseignements sur la quarantaine, y compris sur la façon de se séparer en toute sécurité des autres, voir [COVID-19 : comprendre la quarantaine et l'isolement](#).
- Soumettre les informations sur le cas et les contacts étroits afin qu'ils puissent être inscrits au programme du NYC Test & Trace Corps en remplissant ce [Formulaire de signalement des expositions au COVID-19 dans un établissement](#). Vous pouvez contacter l'équipe des établissements (Facilities team) du département de la Santé en envoyant un e-mail à [facilities@health.nyc.gov](mailto:facilities@health.nyc.gov), ou en appelant le 866 692 3641, si vous avez des difficultés à remplir le formulaire.
- Signaler le nouveau cas de COVID-19 confirmé au département de la Santé de NYC en composant le 866 692 3641. Si le département de la Santé de NYC détermine qu'un suivi supplémentaire est nécessaire, des instructions vous seront communiquées.
- Voir [Annexe : Identifier les contacts étroits et soumettre les informations au NYC Test & Trace Corps](#) pour plus d'informations.

### **Qu'est-ce qu'un contact étroit ?**

Un contact étroit est une personne qui se trouve à moins de 6 pieds pendant au moins 10 minutes sur une période de 24 heures d'une personne qui a le COVID-19 pendant sa période infectieuse, indépendamment de l'utilisation d'un masque facial ou de la présence de plexiglas ou d'autres barrières. Dans la plupart des cas, tous ceux qui habitent avec une personne atteinte du COVID-19 sont des contacts étroits. Si votre université ou établissement d'enseignement supérieur a mis en place son propre programme de dépistage ou de traçage des contacts, vous devez malgré tout aider le département de la Santé de NYC et le NYC Test & Trace Corps à tracer les contacts.

De plus, d'autres personnes peuvent être considérées comme des contacts étroits dans certaines situations, notamment :

- lorsque la distance physique ne peut pas être constamment surveillée ou maintenue (tel que dans un bus scolaire et pendant les activités sportives et de loisirs) ;

- lorsque les gens participent à des activités qui nécessitent de libérer plus d'air, comme un exercice vigoureux, chanter ou jouer des instruments à vent ou des cuivres dans un espace clos.

### **Quelle est la période infectieuse d'une personne atteinte du COVID-19 ?**

La période infectieuse est le moment où une personne atteinte du COVID-19 peut potentiellement le transmettre à d'autres (lorsqu'elle est contagieuse).

- La **date de début** de la période infectieuse est deux jours avant que la personne ait eu son premier symptôme ou deux jours avant la date de son test du COVID-19 si elle n'a jamais présenté de symptômes.
- La **date de fin** de la période infectieuse est 10 jours après que la personne a eu son premier symptôme ou 10 jours après la date de son test du COVID-19 si elle n'a jamais présenté de symptômes.

La date du test correspond à la date où le test a eu lieu, et non à la date où les résultats du test ont été communiqués au prestataire de soins de santé ou au patient.

### **Quelle est la différence entre l'isolement et la quarantaine ?**

Une personne en isolement ou en quarantaine doit rester chez elle et ne sortir que pour obtenir des soins essentiels (notamment [dépistage du COVID-19](#)) ou pour effectuer des activités essentielles comme acheter de la nourriture, s'il n'y a aucun autre moyen de le faire. Sinon, elle ne doit pas sortir de chez elle, même pour aller en cours ou participer à des activités scolaires.

Une personne doit s'isoler si elle est testée positive au COVID-19, qu'elle ait des symptômes ou non, même si elle est entièrement vaccinée. Une personne doit se placer en quarantaine si elle a été en contact étroit avec une personne atteinte du COVID-19 et n'est pas entièrement vaccinée contre le COVID-19. Elle doit [se séparer des autres](#) pendant 10 jours suivant la date de sa dernière exposition. Elle doit continuer à se surveiller afin de détecter une fièvre ou d'autres symptômes liés au COVID-19 durant une période de quatre jours après la fin de la quarantaine. Si des symptômes apparaissent, elle doit s'isoler, suivre le protocole de l'établissement pour contacter son prestataire de soins de santé et se faire tester pour le COVID-19. Les personnes entièrement vaccinées contre le COVID-19 ou qui ont reçu une confirmation de test positif au COVID-19 d'un laboratoire au cours des trois derniers mois et se sont rétablies sont exemptées de quarantaine.

Voir ci-dessous pour des informations sur la durée de l'isolement et de la quarantaine. Pour de plus amples renseignements, consultez [COVID-19 : comprendre la quarantaine et l'isolement](#).

### **Y a-t-il des exceptions à la quarantaine ?**

Les personnes suivantes n'ont pas besoin de se mettre en quarantaine, tant qu'elles ne présentent aucun symptôme de COVID-19 :

- Toute personne entièrement vaccinée contre le COVID-19. Entièrement vacciné(e) signifie qu'il s'est écoulé au moins deux semaines après l'administration de la deuxième

dose d'un vaccin à deux doses (comme les vaccins Pfizer-BioNTech ou Moderna) ou deux semaines après l'administration d'un vaccin à dose unique (comme le vaccin Johnson & Johnson/Janssen). Les personnes ayant terminé une série vaccinale contre le COVID-19 avec un vaccin autorisé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sont également incluses.

- Toute personne qui a déjà contracté le COVID-19 et dont l'infection a été confirmée en laboratoire au cours des trois derniers mois et qui s'est rétablie. La période de trois mois court à compter de la date à laquelle la personne a commencé à présenter des symptômes de COVID-19 ou, si elle n'a pas eu de symptôme, de la date de son premier test de diagnostic positif.

### **Que doit faire mon université ou établissement d'enseignement supérieur pour favoriser l'isolement ou la quarantaine des étudiants et du personnel ?**

Les étudiants vivant dans un logement étudiant partagé qui doivent s'isoler ou se placer en quarantaine doivent bénéficier d'une chambre privée, d'une livraison de nourriture et d'un service d'enlèvement des déchets. Si nécessaire, les établissements peuvent héberger les cas positifs confirmés ensemble (chambres et salles de bain partagées), mais les étudiants symptomatiques qui ne sont pas des cas confirmés doivent être isolés séparément. Les étudiants en quarantaine ne peuvent **pas** être mis en quarantaine avec d'autres personnes, mais ils peuvent partager une salle de bain à condition que des mesures appropriées de nettoyage et de désinfection soient prises. Les étudiants peuvent rentrer chez eux s'ils peuvent s'isoler ou se mettre en quarantaine en toute sécurité à leur domicile.

Les universités et établissements d'enseignement supérieur mettant à disposition des hébergements pour l'isolement et la quarantaine de leurs étudiants ou de leur personnel doivent fournir une assistance, telle que de la nourriture, des médicaments, des services de santé physique et mentale, et un accès aux technologies et à d'autres ressources permettant une participation continue aux cours, aux devoirs et aux activités à distance autant que possible. Cela aidera les personnes en isolement ou en quarantaine à rester chez elle et réduira le risque de propagation du COVID-19 dans votre établissement.

### **Mon université ou établissement d'enseignement supérieur peut-elle/il utiliser le programme d'hébergement à l'hôtel de NYC Take care (NYC Take Care Hotel Program) pour permettre l'isolation et la quarantaine des étudiants et du personnel ?**

Les universités et établissements d'enseignement supérieur doivent fournir aux étudiants qui rentrent de l'extérieur de l'État des hébergements pour leur quarantaine. Pour une aide concernant les chambres d'hôtel gratuites pour les personnes devant se mettre en quarantaine ou s'isoler, rendez-vous sur [nychealthandhospitals.org/test-and-trace/take-care](https://nychealthandhospitals.org/test-and-trace/take-care) ou appelez le 212 268 4319.

### **À quel moment un membre du personnel ou un étudiant peut-il retourner en cours/au travail s'il est atteint du COVID-19 ?**

Toute personne confirmée positive au COVID-19 doit rester à la maison (isolement) jusqu'à ce que toutes les conditions suivantes soient remplies :

- Au moins 10 jours se sont écoulés depuis l'apparition des symptômes.
- Il n'a pas eu de fièvre au cours des 24 dernières heures sans l'utilisation de médicaments pour réduire la fièvre.
- Son état de santé général s'est amélioré.

Si la personne n'a jamais présenté de symptômes, elle doit rester à la maison pendant 10 jours à compter de la date à laquelle elle a été testée.

### **À quel moment un membre du personnel ou un étudiant peut-il retourner en cours/au travail s'il a présenté des symptômes du COVID-19 ?**

Toute personne ayant des symptômes du COVID-19, comme une fièvre de 100 degrés Fahrenheit ou plus, de la toux, une perte de goût et d'odorat, ou un essoufflement, qui ont commencé au cours des 10 derniers jours, ne peut pas se rendre en cours ou au travail **sauf si** :

- elle a réalisé un test de diagnostic moléculaire qui s'est révélé négatif **et** n'a pas eu de fièvre au cours des 24 dernières heures sans l'utilisation de médicaments pour réduire la fièvre.
  - Le test de diagnostic négatif doit être un test moléculaire (tel qu'un test PCR). Un test de diagnostic antigénique ou un test d'anticorps ne sont pas acceptables à cette fin. Les personnes devraient consulter leur prestataire de soins de santé avant de se faire tester afin de s'assurer de faire faire le bon type de test. Lorsqu'une personne cherche à retourner en cours ou au travail après avoir eu des symptômes mais avant la fin de sa période d'isolement, vous devez vérifier que son résultat de test négatif provient d'un test de diagnostic moléculaire (PCR) ;
- **ou** cela fait au moins 10 jours que ses symptômes sont apparus **et** elle n'a pas eu de fièvre au cours des 24 dernières heures sans l'utilisation de médicaments pour réduire la fièvre **et** son état de santé général s'est amélioré.

Pour les personnes dont les symptômes apparaissent moins de trois jours après avoir reçu un vaccin contre le COVID-19 :

- Si les symptômes sont **uniquement** de la fatigue, des maux de tête, des frissons ou des douleurs musculaires ou articulaires, les personnes peuvent retourner au travail ou en cours si les symptômes disparaissent dans les deux jours. Si les symptômes persistent au-delà de cette période, il faut les considérer comme les signes d'une infection potentielle au COVID-19 (ne pas les laisser se rendre en cours ou au travail).
- Si les symptômes incluent toux, essoufflement, écoulement nasal, mal de gorge, perte de goût ou d'odorat, fièvre, nausées, vomissements ou diarrhée, il faut les considérer comme les signes d'une infection potentielle au COVID-19 (ne pas les laisser se rendre en cours ou au travail).

Si vous avez des questions concernant une situation spécifique non traitée par les directives de cette section, appelez le département de la Santé de NYC au 866 692 3641 du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h pour une consultation avec un épidémiologiste.

**Une personne de mon établissement a été identifiée comme étant un contact étroit d'une personne atteinte du COVID-19. Peut-elle retourner en cours ou au travail avant la fin de sa période de quarantaine si elle a été testée négative au COVID-19 ?**

Non. La personne doit rester à la maison pendant 10 jours. Après la fin de la période de quarantaine de 10 jours, et en particulier pendant les quatre premiers jours suivant sa fin, les gens doivent continuer à surveiller l'apparition de symptômes et suivre strictement les mesures de prévention liés au COVID-19, telles que le port d'un masque facial, la pratique de la distanciation physique et une bonne hygiène des mains, car une personne reste à risque de développer le COVID-19 jusqu'à 14 jours après avoir été exposée au virus..

**Si une personne présente des symptômes du COVID-19 mais n'a pas encore effectué de test (ou les résultats du test sont inconnus), les contacts étroits de cette personne doivent-ils être identifiés et placés en quarantaine ?**

La mise en quarantaine des contacts étroits est déclenchée par la confirmation d'un laboratoire (un résultat de test de diagnostic au COVID-19 positif) que la personne avec laquelle elle était en contact étroit a le COVID-19. S'il y a de fortes suspicions de COVID-19 en raison des symptômes ou d'un lien avec un cas confirmé, alors la mise en quarantaine des contacts étroits en attendant les résultats du laboratoire peut être justifiée. Vous pouvez contacter le département de la Santé de NYC au 866 692 3641 pour consulter un épidémiologiste, car une évaluation au cas par cas est nécessaire. Une consultation est possible du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

**Les contacts d'une personne en quarantaine doivent-ils également être placés en quarantaine ?**

Les contacts d'une personne en quarantaine n'ont pas besoin de rester à la maison à moins que la personne placée en quarantaine ne soit testée positive au COVID-19. (Les contacts étroits qui développent des symptômes doivent consulter un médecin et se faire dépister pour le COVID-19.)

**Si une personne a été vaccinée contre le COVID-19, doit-elle malgré tout être placée en quarantaine si elle est identifiée comme contact ?**

Non. Les personnes entièrement vaccinées n'ont pas besoin d'être placées en quarantaine après une exposition. Cependant, si elles développent des symptômes du COVID-19, elles doivent rester à la maison (s'isoler) et se faire tester.

**Les personnes doivent-elles être placées en quarantaine et exclues de leur établissement après un voyage ?**

Dans l'État de New York, une mise en quarantaine n'est pas nécessaire suite à un voyage domestique ou international. Il est recommandé de suivre les directives en matière de voyage des CDC qui incluent une recommandation de placement en quarantaine suite à un voyage pour les personnes qui ne sont pas vaccinées.

**Un étudiant ou un membre du personnel qui a été testé pour le COVID-19 peut-il aller en cours ou travailler en attendant le résultat de son test ?**

Si un membre du personnel ou un étudiant a présenté des symptômes du COVID-19 au cours des 10 derniers jours, il doit rester à la maison en attendant les résultats de son test. Il ne peut reprendre les cours ou le travail que lorsque les critères décrits ci-dessus sont remplis.

Si un étudiant ou un membre du personnel n'a pas présenté de symptômes du COVID-19 et n'a pas été récemment exposé à une personne atteinte du COVID-19, il peut se rendre en cours ou au travail en attendant les résultats de son test.

**Puis-je partager des informations concernant la personne atteinte du COVID-19 avec mes autres employés ?**

Non. Vous ne devez pas révéler l'identité de la personne atteinte du COVID-19 (à d'autres personnes qu'au personnel du département de la Santé de NYC en charge de l'enquête) ou partager des informations sur la personne qui pourraient permettre de l'identifier, y compris sa classe, son lieu de travail ou toute information concernant les symptômes qu'elle a pu avoir. Ces informations sont des informations de santé confidentielles. Le maintien de la confidentialité encouragera d'autres personnes à révéler leur statut lorsqu'elles sont atteintes du COVID-19.

**Dois-je effectuer un nettoyage ou une désinfection spéciale dans les zones utilisées par des personnes atteintes du COVID-19 ?**

Fermez les zones utilisées par des personnes positives au COVID-19 qui étaient dans l'établissement pendant leur période infectieuse. Consultez les directives des Centres pour le contrôle et la prévention des maladies dans [Le nettoyage et la désinfection de votre établissement](#).

**Et si quelqu'un de mon établissement a réalisé un test d'anticorps pour le COVID-19 ?**

Un résultat de test d'anticorps positif ou négatif ne doit **pas** être utilisé pour décider si quelqu'un peut se rendre au travail ou aller en cours. Les tests d'anticorps pour le COVID-19 ne peuvent pas être utilisés pour détecter si quelqu'un est actuellement malade ou infecté ou si quelqu'un est immunisé contre le virus.



## Annexe : Identifier les contacts étroits et soumettre les informations au NYC Test & Trace Corps

### Liste de contrôle :

- Confirmer que le cas était sur place pendant sa période infectieuse.
- Identifier les personnes qui ont eu un contact étroit avec le cas pendant sa période infectieuse (voir l'exemple ci-dessous).
- Avertir les contacts étroits qui doivent être placés en quarantaine.
- Soumettre les coordonnées des contacts étroits au département de la Santé de NYC.

### Exemple :

Un étudiant est venu en cours le 20 avril. Il a ressenti les symptômes pour la première fois le 21 avril. Cela signifie que le début de sa période infectieuse est le **19 avril** (deux jours avant le début des symptômes) et la fin de sa période infectieuse est le **1er mai** (10 jours après le début des symptômes).

| 19 avril                               | 20 avril                      | 21 avril                                     | 22 avril | 23 avril | 24 avril | 25 avril | 26 avril | 27 avril | 28 avril | 29 avril | 30 avril | 1er mai                              |
|--|-------------------------------|--|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|--------------------------------------|
| <b>Début de la période infectieuse</b> | L'étudiant est venu en cours. | L'étudiant a présenté les premiers symptômes |          |          |          |          |          |          |          |          |          | <b>Fin de la période infectieuse</b> |

L'étudiant a signalé que deux autres étudiants sont venus dans sa chambre le 20 avril pendant 15 minutes pour discuter d'un plan de projet. Ils portaient tous des masques faciaux mais n'étaient espacés que de trois pieds.

Vous devez maintenant réaliser les deux derniers éléments de la liste de contrôle.

- Informer les contacts étroits de leur exposition **sans** divulguer l'identité de la personne atteinte du COVID-19 ou des autres contacts identifiés.
  - Les contacts étroits qui appartiennent à l'une des catégories d'exception de quarantaine (entièrement vaccinés ou ayant eu le COVID-19 au cours des trois derniers mois, comme décrit dans la [section FAQ ci-dessus](#)) n'ont pas besoin d'être placés en quarantaine et peuvent venir en cours.
- Informer les contacts étroits qui ne font pas partie de l'une des catégories d'exception qu'ils doivent se placer en quarantaine pendant 10 jours à partir de la date à laquelle ils ont été en contact pour la dernière fois avec la personne atteinte du COVID-19. Consulter [l'exemple de script](#) ci-dessous pour savoir quelles sont les informations que vous devez fournir lors de vos conversations avec les contacts étroits.
- Soumettre une liste des contacts étroits au [NYC Test and Trace Corps](#) à l'aide du [Formulaire des expositions au COVID-19 dans un établissement](#).
  - La liste des contacts de l'étudiant atteint du COVID-19 doit inclure les noms et prénoms des étudiants, leurs numéros de téléphone et la date à laquelle ils ont

- été en contact avec la personne pour la dernière fois. Les dates de naissance et les adresses peuvent être utiles mais il n'est pas nécessaire de les inclure.
- Veuillez inclure tous les contacts étroits, y compris ceux qui sont entièrement vaccinés ou qui on eu le COVID-19 au cours des 90 derniers jours et se sont rétablis.
  - Si vous avez des difficultés à soumettre la liste de contacts à l'aide du formulaire des expositions au COVID-19 dans un établissement, contactez l'équipe des établissements du département de la Santé à [facilities@health.nyc.gov](mailto:facilities@health.nyc.gov), ou appelez le 866 692 3641.

### **Exemple de script :**

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de phrases que vous pouvez utiliser pour notifier aux contacts étroits leur exposition potentielle à un cas confirmé de COVID-19 :

« Nous vous contactons pour vous informer que vous avez peut-être été exposé(e) à une personne atteinte du COVID-19 le [SAISIR LA DATE]. Selon le département de la Santé de NYC, vous devez effectuer 10 jours de quarantaine à compter de la date à laquelle vous avez peut-être été exposé(e). La quarantaine comprend le fait de rester à la maison et de s'isoler des autres membres du foyer, sauf si vous devez consulter un médecin.

Vous devez également surveiller l'apparition de symptômes liés au COVID-19 pendant 14 jours après la date à laquelle vous avez peut-être été exposé(e), y compris en prenant votre température au moins une fois par jour et en vous faisant tester si vous développez des symptômes. Les symptômes courants du COVID-19 comprennent la fièvre, la toux, des difficultés respiratoires et une perte de goût ou de l'odorat. Pour obtenir une liste de symptômes supplémentaires, rendez-vous sur [nyc.gov/health/coronavirus](https://nyc.gov/health/coronavirus) et consultez la page Web « Symptoms and Care » (Symptômes et soins). Vous devriez probablement vous faire tester même si vous ne présentez pas de symptômes. Pour trouver un site de dépistage du COVID-19, rendez-vous sur [nyc.gov/covidtest](https://nyc.gov/covidtest). De nombreux sites proposent des tests gratuits.

Si vous avez besoin d'un hôtel pour vous isoler des autres membres de votre foyer et obtenir de l'aide pendant la mise en quarantaine, rendez-vous sur [nychealthandhospitals.org/test-and-trace/take-care/](https://nychealthandhospitals.org/test-and-trace/take-care/). Vous pouvez également appeler le 212 268 4319 pour recevoir de l'aide sur la façon d'accéder des ressources, comme un hébergement gratuit à l'hôtel pendant l'isolement ou la quarantaine, des ressources alimentaires et des congés de maladie payés, ou pour prendre soin d'un enfant qui a besoin d'être isolé ou placé en quarantaine.

### **Ressources**

Nous vous recommandons de partager les ressources ci-dessous avec les étudiants, par e-mail ou autrement :

- [Ce que les New-Yorkais doivent maintenant savoir à propos de la COVID-19](#)
- [Dépistage du COVID-19 : foire aux questions](#)
- [COVID-19 : comprendre la quarantaine et l'isolement](#)
- [Que faire si vous êtes atteint\(e\) du COVID-19](#)

- [Guide de ressources sur le COVID-19 pour la ville de New York \(NYC\)](#)

Pour de plus amples renseignements sur le COVID-19, rendez-vous sur [nyc.gov/health/coronavirus](https://nyc.gov/health/coronavirus). Si vous avez des questions, appelez le **311**. »

**Le département de la Santé de NYC peut modifier ses recommandations en fonction de l'évolution de la situation.** 8.30.21